



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Séance ordinaire du 25 juillet 2022 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 10

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 10

Contre : 00

Abstentions : 00

Date de convocation : 19/07/2022

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET
Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia,
DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste,
LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse,
MOUNET Nathalie, THEUX Sabine.

Excusés : PORTASSAU Joël

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

DEL 2022_07_04 : Rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article D2224-3,

Vu la délibération n°22-2022 du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (SEMT) adoptant le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif,

Ayant entendu la présentation du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable, d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif du SEMT,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

➤ D'approuver le rapport 2021 sur le prix et la qualité des services publics pour les compétences :

- Eau potable
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif

du Syndicat des Eaux du Marseillon et du Tursan (SEMT).

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

